

Le billet du jury

Dans le cadre des concours, quelle que soit la matière qu'ils honorent à travers la contribution des candidats, les jurés s'obligent à une pratique inconditionnelle de l'attitude de probité, mais aussi à une certaine discrétion pour éviter toute forme d'influence qui pourrait fausser la liberté d'expression. Cela s'impose bien entendu en premier lieu au président.

Pourtant, après avoir entendu, depuis maintenant une année, les questions et attentes d'un certain nombre de candidats, je me suis trouvé dans un esprit un peu différent quant à cette discrétion, touché au niveau de la qualité de service que nous pouvons offrir en réponse à des interrogations qui me paraissent légitimes et peuvent surtout contribuer à améliorer cette qualité.

Un jury n'est pas un tribunal. Il n'existe donc pas d'instance d'appel et ses décisions demeurent discrétionnaires. Cela signifie clairement qu'il doit nécessairement, sans pouvoir s'affranchir d'erreurs d'appréciations, être ouvert d'une façon la plus large possible à toutes les formes d'expression portant une démarche poétique, c'est-à-dire un regard particulier probablement bien difficile à définir, mais qui dispose d'un socle historique de référence et s'apparente à celui de « visionnaire », voire parfois de « prophète ». Non, il ne s'agit pas d'un excès de langage ! Revenons parfois aux sources, à l'aède... Osons ! Osez !

Nous avons la chance de disposer d'une langue dont les subtilités dans toutes les nuances l'ont fait élire au rang de référence mondiale pour les échanges diplomatiques.

Et pourtant, j'entends fréquemment des poètes vouloir « jeter l'éponge » dans des concours, persuadés que leur écriture, si elle n'entre pas dans les cadres de l'expression classique ou néo-classique, n'a aucune chance d'être reconnue. Cette sensation m'attriste et je voudrais apporter ici, avec les membres du jury, quelques éléments permettant de sortir de ces craintes avec des constats les plus objectifs possibles.

Dans la réalité, si je prends un exemple que je connais pour y être juré, celui de notre délégation lorraine, plusieurs grands prix ont été attribués à des poètes écrivant en forme libre, dont un il y a trois ans, et ça n'était pas faute de disposer de manuscrits de qualité dans d'autres formes. Et cette délégation ne constitue pas un cas isolé.

Un premier constat s'impose, indépendamment de quelques attitudes marginales établissant une hiérarchie des genres : dans notre culture actuelle, l'imagerie populaire lie étroitement poésie et versification. Il est vrai qu'avec les règles de la prosodie, qu'il s'agisse de la rime dont chacun sait ce qu'en disait Verlaine dans son Art poétique après en avoir constaté les usages abusifs dans certaines « Ecoles » ou de la métrique, l'auteur dispose là d'outils simples, clairs, balisés et efficaces, quasi transcritibles dans un logiciel dont je m'étonne qu'il n'ait pas encore vu le jour, pour provoquer l'émotion, des « recettes » assez sûres pour toucher la sensibilité et qui, avec un peu d'entraînement et de travail remis sur le métier, promettent de l'efficacité.

La poésie, heureusement, ne s'arrête pas aux frontières de ce genre de considérations. Mieux vaut prendre un peu de recul et de hauteur, quitte à frôler un peu la métaphysique.

Diogène cherchait un homme. On peut aussi chercher un poète, du moins un homme qui ait approché l'essence de cet art né de la fréquentation du milieu divin. Il n'y en a pas qu'un, heureusement, et dans cet aréopage, l'on peut en rencontrer par exemple dans une œuvre monumentale (L'Art poétique de J. Charprier et P. Seghers. 1957. 700 pages), avec des auteurs qui nous livrent cette réflexion :

« Le chant poétique étant aussi discours en tant que langage, a toujours une pesanteur vers la prose, cependant que celle-ci, qui use aussi d'un rythme et d'images, est toujours capable de s'élever à la poésie : une épître de Boileau est plus prosaïque qu'une page des « Mémoires d'outre-tombe » de Chateaubriand ; une tragédie de Voltaire contient moins d'éléments poétiques qu'une comédie en prose de Marivaux. »

Si nous sommes honnêtes avec nous-mêmes, il n'est pas faux de constater qu'en écrivant en forme régulière pour livrer un contenu authentique, nous devons faire des efforts pour nous arracher à une forme de pesanteur que représente la prose tandis que le poète « naturel » se place dans une autre dynamique, non plus celle de la crainte de tomber, mais de la joie de s'envoler. Il existe donc une forme de dialectique qui va forcément engendrer des mouvements alternativement progressistes et rétrogrades dans notre appréhension du domaine.

C'est à nos yeux ce défi de distinguer en premier lieu les « éléments poétiques » dont parlent Charprier et Seghers, et cela au-delà de toute considération de forme, qui s'impose à un jury chargé d'évaluer des écrits poétiques. Quant à l'évaluation finale, elle fait bien entendu l'objet d'une péréquation avec le respect des règles de prosodie en matière de poésies classiques ou néo-classiques, de syntaxe et d'orthographe dans tous les cas en se gardant d'enfiler la blouse du correcteur de copies d'examens, blouse que je ne saurais dénigrer pour l'avoir portée en son temps avec fierté.

Je peux donc rassurer s'il en est besoin les amateurs de poésie libre en leur affirmant que le jury, -et je parle ici en son nom après avoir partagé ces considérations avec ses autres membres- dispose d'une ouverture totale au niveau des genres d'expression poétique.

Mais attention ! Les éléments poétiques sont intimement liés aux spécificités de notre langue dans les finesses que permettent ses combinaisons de syntaxe. En définitive, il reste au poète écrivant en forme libre la fréquentation de chemins incertains où il ne dispose que de la maîtrise de toutes les finesses que permet cette syntaxe combinée à la richesse du vocabulaire. C'est donc un travail particulièrement difficile, qui ne résulte pas du respect de contraintes bien connues, mais de l'envol de l'esprit dans le contexte bien intégré de notre culture littéraire et de notre actualité.

Nous espérons de tout cœur que nous découvrirons cette année un « René Char en herbe » heureux de récolter les lauriers de la reconnaissance !

Gérard Dalstein